

Natura 2000 dans le Vexin français

Parc naturel régional du Vexin français

Les sources pétrifiantes avec formation de travertins (tuff)

Cet habitat particulier correspond à des formations végétales, dominées généralement par des mousses et algues. Il se développe au niveau des sources ou des suintements fortement chargés en calcaire. Il est possible de le trouver dans de nombreux milieux, cependant, il nécessite un micro-climat relativement frais et humide, mais suffisamment lumineux pour pouvoir se maintenir. Sur ces formations végétales se créent des travertins (roche calcaire déposée en lits irréguliers), roches qui ont servi à la création de constructions antiques dans de nombreux pays, car plus légères et faciles à découper que le marbre, tout en résistant au gel et à l'usure.

On peut aussi observer des précipitations de calcaires sous forme de cristaux (tuff), qui se constituent en réaction à un dégagement de gaz carbonique. Cela peut donner des rendus assez spectaculaires.

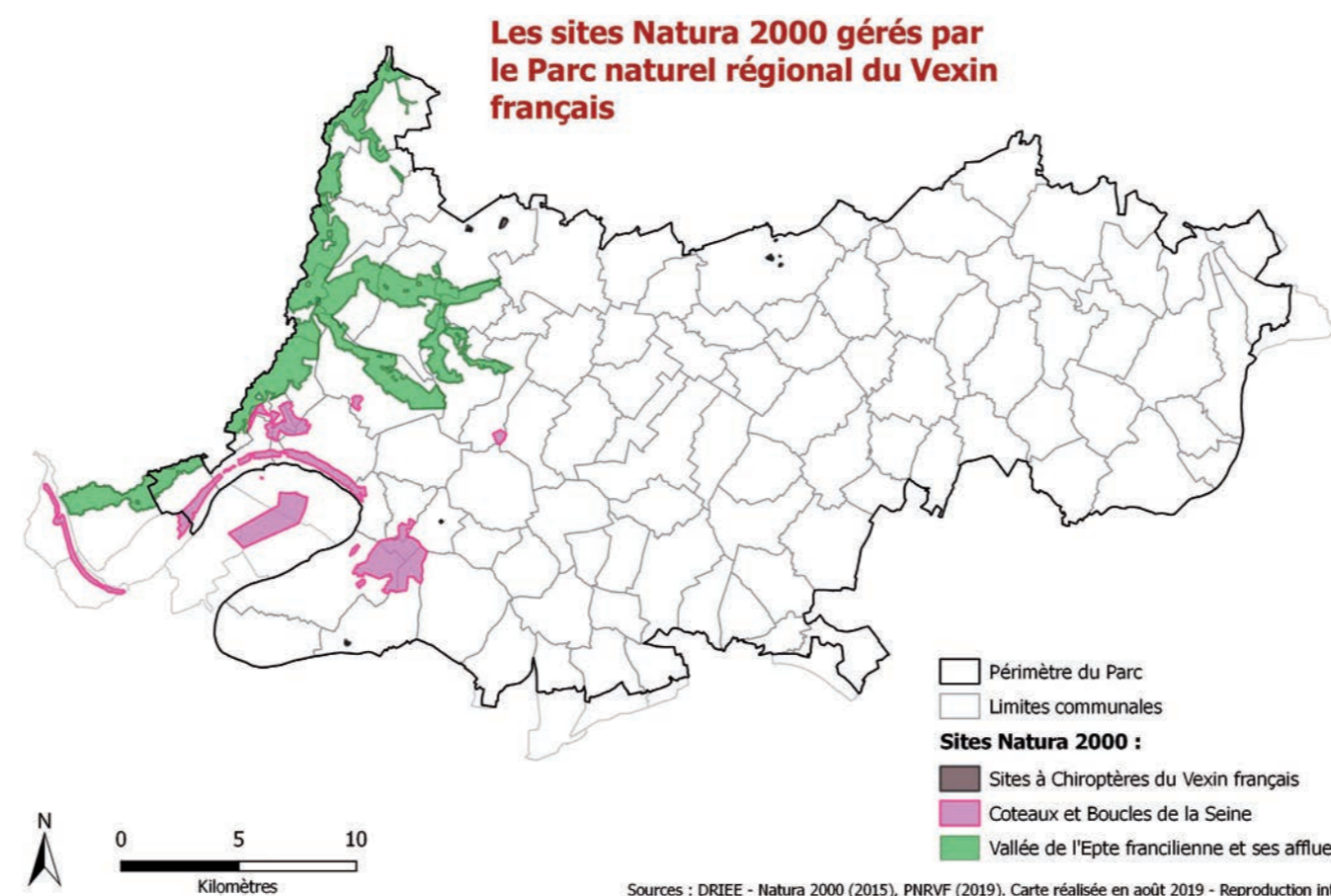
La végétation composant ce milieu original est très spécialisée, ce qui rend cet habitat particulièrement sensible aux modifications, qu'elles soient physico-chimiques ou biologiques.

Les menaces de cet habitat sont principalement les assainissements et drainages des zones humides ou encore les pollutions d'origine anthropique. La fermeture du milieu peut également contribuer à sa disparition.

On peut trouver cet habitat à plusieurs endroits au sein du Vexin, sur la commune de Vienne-en-Arthies, de Saint-Clair-sur-Epte, d'Omerville...



Sources pétrifiantes de tuff



Les communes concernées par Natura 2000

Coteaux et boucles de la Seine : Amenucourt, Bennecourt, Chaussy, Chérence, Follainville-Dennemont, Freneuse, Gommecourt, Haute-Isle, Jeufosse, La Roche-Guyon, Maudétour-en-Vexin, Moisson, Mousseaux-sur-Seine, Port-Villez, Saint-Martin-la-Garenne, Vétheuil, Vienne-en-Arthies

Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents : Ambleville, Amenucourt, Bray-et-Lû, Buhy, Chaussy, Genainville, Gommecourt, Hodent, Limetz-Ville, Maudétour-en-Vexin, Montreuil-sur-Epte, Omerville, Saint-Clair-sur-Epte, Saint-Gervais

Sites à chiroptères du Vexin français : Chars, Follainville-Dennemont, Saint-Cyr-en-Arthies, Saint-Gervais

Et retrouvez toutes les actualités et informations sur les sites Natura 2000 du Vexin sur : <http://sitesnatura2000duvexin.n2000.fr>

Contact
Camille GAUDIN
Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 THEMÉRICOURT
01 34 48 66 09 • mail : c.gaudin@pnr-vexin-francais.fr



Crédit photos : OPRE (Olivier Hoard - Bruno Mérigault) ; FFAL (Yannick Labré) ; MHNH (Stéphane Siblet) ; PNRVF - Conception : D. Bécic - Impression : Mathurin-Maladon - Octobre 2019

Edito

Le réseau NATURA 2000 constitue un outil de préservation des écosystèmes permettant le maintien des activités économiques agricoles et forestières, ainsi que des activités de loisirs. Les contrats Natura 2000 et chartes de bonnes pratiques en sont les dispositifs majeurs, et il est essentiel de poursuivre leur mise en œuvre au cours du temps.

Le périmètre initial du site « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » a été défini en 2006 ; il a été étendu en 2018 pour 528 ha sur 7 communes ; la commune de Chaussy, dont l'extension concerne le domaine de Villarceaux et une partie du golf, et celle de Genainville, représentent à elles seules plus de la moitié de cette surface. Cet agrandissement relie deux zones existantes entre Hodent-Omerville et Genainville, prenant en compte l'ensemble de la vallée du ru de Genainville et de ses affluents. On recense ainsi 671,81 hectares d'habitats d'intérêt communautaire, protégeant également les espèces emblématiques du site.

2019 a vu l'arrivée de Camille Gaudin, chargée de mission NATURA 2000 au sein du Parc naturel régional du Vexin français. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Denys DE MAGNITOT
Président du comité de pilotage du site Natura 2000
« Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents »

Dates et chiffres clés du site Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents

- Désignation du site : **12 novembre 2007**
- Proposition du SIC* à l'UE : **30 avril 2006**
- Date de l'arrêté ministériel de ZSC* : **17 avril 2014**
- Superficie du site Natura 2000 : **3715 hectares**
- Nombre de communes : **14**

- **2 des Yvelines** : Gommecourt, Limetz-Ville
- **12 du Val d'Oise** : Ambleville, Amenucourt, Buhy, Bray-et-Lû, Chaussy, Genainville, Hodent, Maudétour-en-Vexin, Montreuil-sur-Epte, Omerville, Saint-Clair-sur-Epte, Saint-Gervais

*SIC : Site d'Importance Communautaire ; ZSC : Zone Spéciale de Conservation

Actualités

Le Document d'Objectifs (DOCOB) est un document de diagnostic et un document d'orientation pour la gestion de chaque site Natura 2000 ; il peut être actualisé ou révisé si nécessaire (nouveaux objectifs à prendre en compte, modification de périmètre, découverte de nouvelles espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire...). C'est le cas pour le DOCOB du site « Coteaux et boucles de la Seine » : ce dernier a été révisé et officiellement validé en Comité de Pilotage (COFIL) le 12 mars 2018. Il contient notamment des objectifs de développement durable, demandés par l'article R414-1 du Code de l'Environnement, ainsi qu'une charte de bonnes pratiques pour les activités sportives... Une révision du DOCOB du site « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » est prévue pour 2020, suite à une extension du périmètre validée le 14 décembre 2018 par la Commission Européenne.

Vous pouvez trouver le nouveau Document d'Objectifs des « Coteaux et Boucles de la Seine » sur le site : <http://sitesnatura2000duvexin.n2000.fr/Seine>



Une autre vie s'invente ici



Echo des sites

Des contrats pour restaurer les milieux

Pour maintenir le caractère exceptionnel des 3 sites Natura 2000 gérés par le Parc, il est important de mener des actions de gestion. Afin d'atteindre cet objectif, il est possible pour les propriétaires ou gestionnaires de passer un contrat Natura 2000 : ce contrat, d'une durée minimale de 5 ans, permet de réaliser des actions prévues par le cahier des charges défini dans le DOCOB du site. Il est financé par l'Etat et l'Union Européenne (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)).

Il en existe 2 types :

- **Les contrats Natura 2000 forestiers** (ex : maintien d'un flot de sénescence)
- **Les contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers, dits ni-ni** (ex : restauration d'une pelouse sèche)

Depuis 2015, plusieurs contrats ont été réalisés sur les 3 sites :

• **Juillet 2018** : Un contrat forestier, à l'initiative de la Bergerie de Villarceaux, a été réalisé dans le but de reconvertir de vieilles peupleraies en boisements alluviaux. En effet, les cours d'eau traversant Chaussy et Genainville possèdent des populations d'une Ecrevisse particulière, l'Ecrevisse à pattes blanches. Ce crustacé, très rare en Île-de-France, est menacé par la dégradation des cours d'eau et par des espèces concurrentes, comme les écrevisses américaines, introduites artificiellement en France. La restauration de milieux favorables à cette espèce est donc un bon moyen de la protéger. De plus, pour ne pas abîmer les sols fragiles de cet habitat, le débardage du bois a été effectué à l'aide de chevaux.

• **Novembre 2018** : un des pitons de la Réserve naturelle nationale des Coteaux de la Seine a été restauré. Les pelouses calcicoles situées sur ces pinacles crayeux possèdent un enjeu majeur au niveau végétal : on peut y voir l'Astragale de Montpellier, la Mélisque ciliée ou encore l'Hélianthème blanchâtre, toutes ayant un fort intérêt patrimonial ! L'embroussaillage étant l'évolution naturelle de ces milieux, ces espèces sont susceptibles de disparaître sans une gestion appropriée. Près de 1400 m² de végétation ont été nettoyés durant une semaine. Cette même surface sera entretenue durant les 4 prochaines années afin d'éliminer les rejets de la végétation.



Travaux de réouverture du piton des Foutures n°1 à Haute-Isle (avant travaux)



Travaux de réouverture du piton des Foutures n°1 à Haute-Isle (après travaux)

Des suivis sur les sites Natura 2000

Pour améliorer les connaissances sur les espèces et habitats naturels des sites Natura 2000, des inventaires et suivis sont réalisés régulièrement.

Retour sur les suivis depuis 2016 :

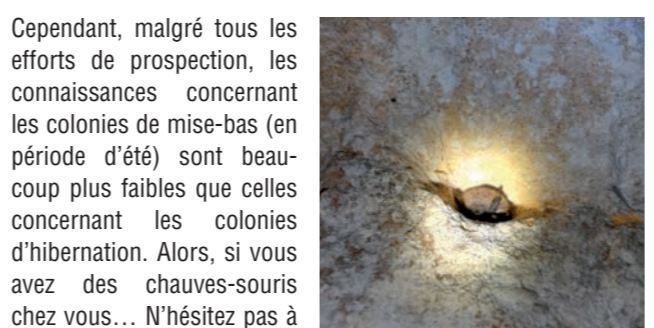
• Les chauves-souris sont suivies par le Parc depuis 2007, durant l'hiver et l'été. Cette régularité de prospections a permis de faire une évaluation des populations de chiroptères sur le Vexin en 2019 ! En premier lieu, on constate une belle diversité : 17 espèces recensées sur les 20 présentes en Île-de-France ; de plus, le territoire héberge une des seules populations viables de Grand rhinolophe de la région, et pratiquement 90% des effectifs de Petit rhinolophe également. Sur les cavités en Natura 2000 bénéficiant d'une protection physique, on observe une belle augmentation des effectifs, toutes espèces confondues ! L'environnement aux alentours de ces cavités (agriculture biologique, maintien des haies et bosquets...) joue également en leur faveur.

• Une des espèces emblématiques de la vallée de l'Epte, l'Ecrevisse à pattes blanches, a fait l'objet d'une étude en 2017, au cours de laquelle plusieurs tronçons de cours d'eau sur la commune de Genainville ont été prospectés. 462 individus ont été comptabilisés sur le tronçon du ru du bois de l'Aunaie, ce qui, par rapport aux populations d'Île-de-France, peut être considéré comme l'une des plus importantes de la région ! Cette connaissance détaillée du secteur va permettre d'aménager la ripisylve pour qu'elle soit encore plus favorable à l'espèce, et permettre sa colonisation sur d'autres tronçons.

• L'OPIE, dans le cadre de la révision du DOCOB du site « Coteaux et Boucles de la Seine », a mené une étude pour recenser les habitats favorables à 3 espèces patrimoniales, susceptibles d'être présentes sur le territoire : le Lucane Cerf-Volant, le Grand Capricorne, et le Pique-prune. Conclusion : le Lucane est présent sur le site, mais le Grand Capricorne, malgré quelques zones favorables, n'a pas été trouvé. Le Pique-prune, ayant besoin de très vieux bois (50 à 150 ans), n'a pas non plus été recensé, faute d'habitats correspondants. Ainsi, si vous en avez la possibilité, laissez vos vieux arbres sur pied, vous ferez de nombreux heureux (insectes et oiseaux !)



Pique-prune



Murin à moustaches



Ecrevisse à pattes blanches



Grand capricorne



Lucane cerf-volant

Inventaires éclairs sur la Vallée de l'Epte !

Les 29 et 30 juin 2019 s'est déroulée la neuvième édition des inventaires éclairs, un événement organisé par l'Agence Régionale de la Biodiversité en Île-de-France (ARB îdF). Ces prospections ont pour but de réunir un maximum de naturalistes sur un territoire durant un week-end, et d'en inventorier la richesse faunistique, floristique et fongique. Cette année, l'ARB a choisi les communes de Genainville et d'Omerville, situées en site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents ». Des sorties grand public ont été organisées, pour le plus grand plaisir des enfants, et le reste des naturalistes a été réparti en petits groupes, pour la journée du samedi. Une centaine de personnes s'est regroupée pour l'événement : il ne reste plus qu'à attendre les résultats dans les mois qui suivent... Mais plusieurs espèces emblématiques, dont l'Agriion de mercure, la Fauvette babillarde, ou encore l'Ophrys bourdon, classée vulnérable en Île-de-France, ont pu être observées !

* RNN : Réserve Naturelle Nationale (des Coteaux de la Seine)
OPIE : Office Pour les Insectes et leur Environnement
AEV : Agences des Espaces Verts

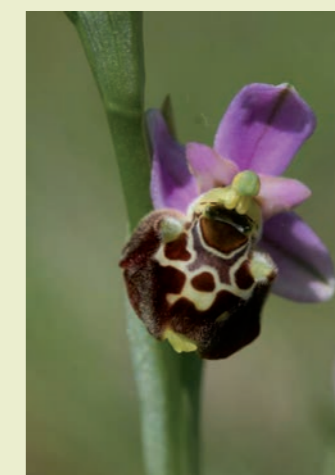
Envie de s'investir dans la préservation des sites Natura 2000 ?

Il est toujours possible de signer un contrat Natura 2000 pour des actions de gestion ou une charte Natura 2000 des bonnes pratiques de gestion courante.

Contactez-nous !



Inventaires éclairs



Ophrys bourdon



Fauvette babillarde



Agriion de mercure